Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?

Le principe de sauvegarde des droits humains et des libertés fondamentales est inscrit dans notre Constitution. Pourtant, la loi prévoit des limites à la portée de ces droits dans des circonstances particulières.

En raison de la multiplication des attentats terroristes dans le monde, de nombreux pays ont voté ce que l'on appelle des « lois d'exception » qui limitent les libertés fondamentales (comme la liberté de manifester, la liberté de circuler, etc.). En France, afin de rendre plus efficace les recherches des services de renseignement de l'État, les député·e·s ont voté plusieurs lois autorisant notamment l'accès aux données personnelles des personnes suspectées de préparer des actes violents.

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. »

Inspiré par **John Stuart Mill** (1806 – 1876)

Martirena (Cuba)

Cette augmentation des pouvoirs de l'État aux dépens des libertés individuelles (comme le droit à la vie privée) est parfois contestée. Ainsi, sur le dessin de James Morin, les Pères de la Nation américaine, ceux qui ont rédigé la Déclaration d'indépendance des États-Unis en 1776 et sa première Constitution (1787), rappellent vigoureusement combien la surveillance et l'intrusion dans la vie privée des citoyen·ne·s peut être dangereuse pour les droits garantis par la Constitution.

Morin (États-Unis) / *« Attendez, je commence à capter quelque chose »*

Mix&Remix (Suisse)

Revenu (France)

Cartooning for Peace et le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits a souhaité donner au projet Educadroit l'objectif de sensibiliser les jeunes au Droit et à leurs droits. Ce projet a pour objet de favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques. Parce que l'élaboration des règles juridiques implique, dans un État démocratique, un échange public d'opinions et d'arguments entre des citoyens égaux, il est fondamental de développer l'aptitude des jeunes à une confrontation pacifique des points de vue et à l'expression de leurs avis et opinions.

Née en 2006 au siège de l'organisation des Nations Unies, l'association Cartooning for Peace est présidée par le dessinateur du journal Le Monde, Plantu et placée sous le haut patronage de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. Aujourd'hui, Cartooning for Peace réunit à travers le monde 162 dessinateurs et dessinatrices de 55 pays.

Le Défenseur a travaillé à la réalisation du projet en partenariat avec Cartooning for Peace, réseau international de dessinateurs de presse qui combattent avec humour pour le respect des droits et des libertés dans le monde.

Par sa faculté à transcender les langues et les cultures, le dessin de presse apparaît comme un formidable outil pédagogique, capable de faire naître le dialogue interculturel et de nourrir le débat autour de notions fondamentales telles que la liberté de pensée, la liberté d'expression, la paix ou encore la tolérance.

Afin de favoriser la réflexion autour des valeurs humanistes auxquelles elle est profondément attachée, Cartooning for Peace promeut la multiplicité des points de vues à travers toutes ses missions. L'association utilise la valeur pédagogique du dessin de presse pour dénoncer les intolérances et sensibiliser, par le sourire, aux grands problèmes de société.

Dix kits pédagogiques ont été développés dans le cadre du projet Educadroit et se composent d'un panneau d'exposition et de livrets d'accompagnement à destination des professionnel·le·s de l'éducation. Ils abordent les thématiques suivantes :

- Le droit, c'est quoi ?
- Qui crée le droit ?
- Tous égaux devant la loi ?
- Qui protège le droit et les droits ?
- Les sanctions sont-elles les mêmes pour tous ?
- Moins de 18 ans, quels droits ?
- Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?
- Le droit international et le droit européen, c'est quoi ?
- Les droits sont-ils les mêmes dans tous les pays ?
- Défendre nos droits, changer la loi !

PLANTU (FRANCE)

Livret 7

Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?

educadroit.fr

www.cartooningforpeace.org

www.defenseurdesdroits.fr

Le regard des dessinateurs de presse : Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?

Le principe de sauvegarde des droits humains et des libertés fondamentales est inscrit dans notre Constitution. Pourtant, la loi prévoit des restrictions à l'exercice de ces droits dans des circonstances particulières. Tous les dessins réunis dans ce panneau abordent les lois spéciales adoptées en cas d'« état d'urgence », comme c'est le cas en France depuis les attentats de 2015.

Morin (USA)

Que fait l'homme à droite du dessin, devant son tableau de contrôle ? Sais-tu ce qu'est la NSA ?

Qui sont les personnes à gauche du dessin ? Que tiennent-ils à la main ?

Les dessinateurs pointent avec humour les excès de la restriction des droits fondamentaux au profit de la sécurité. En voici deux exemples.

Mix & Remix (Suisse)

Ce dessin te fait-il rire ou sourire ? Explique pourquoi.

LE SAIS-TU ?

La COP 21 ou Conférence internationale sur le climat s'est tenue en France en décembre 2016. Elle réunissait les États signataires de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (adoptée en 1992) pour qu'ils définissent ensemble les objectifs annuels concrets de lutte contre les dérèglements climatiques.

Durant cette rencontre officielle, des militant·e·s écologistes ont été privé·e·s de leur liberté de circulation et ont été « assigné·e·s à résidence ». La raison invoquée par l'État était la sécurité et le maintien de l'ordre public dans le cadre de l'état d'urgence, en vigueur en France depuis le 13 novembre 2015. Ces militant·e·s affirment que ces mesures avaient pour but de les empêcher de manifester durant la COP 21.

Revenu (France)

Décris le dessin de Revenu.

Sur quel ressort comique joue le dessinateur ?

Afin d'assurer la sécurité de tou·te·s, l'État met en place des moyens de surveillance qui rendent plus efficace le travail des services de renseignement. Pour s'assurer que leurs droits et libertés fondamentaux soient protégés (liberté d'expression, liberté de circulation, etc), les citoyen·ne·s doivent veiller à ce que l'État n'abuse pas de son pouvoir de surveillance pour contrôler la population.

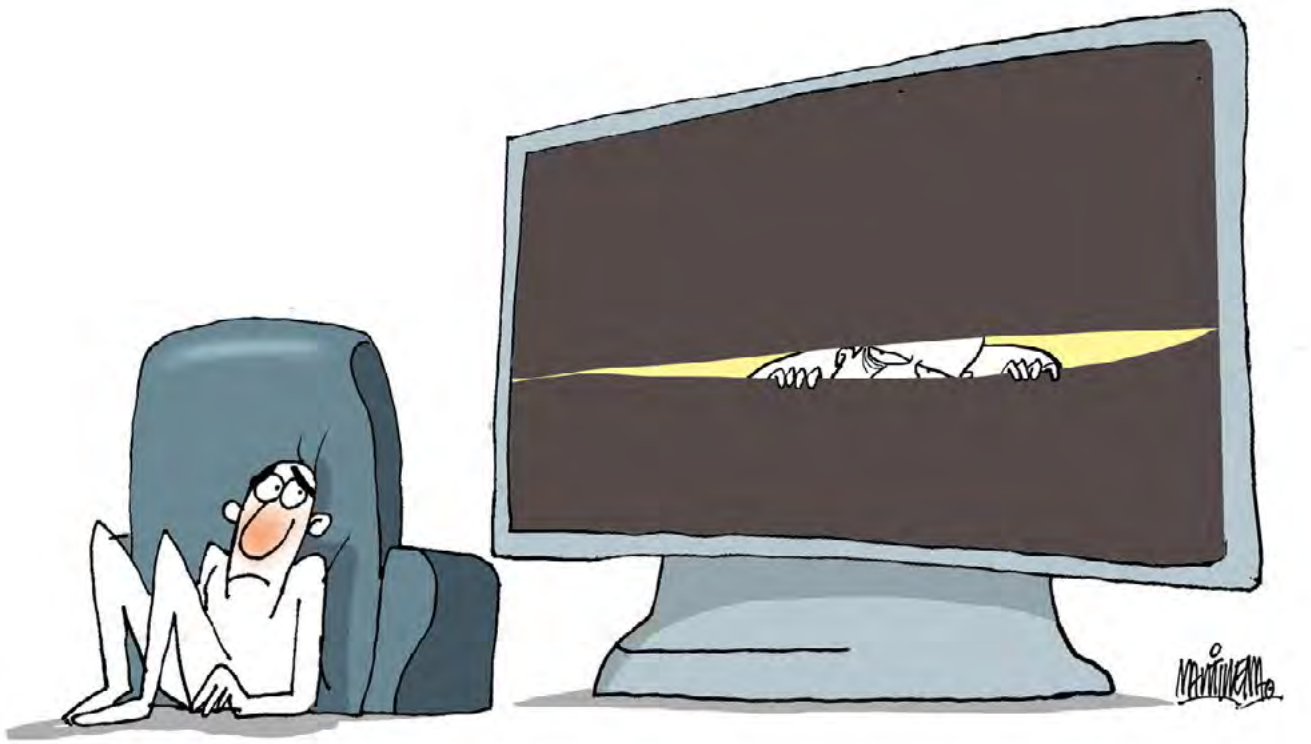

Martinera (Cuba)

Où se trouve l'homme représenté sur ce dessin de Martirena ? Aide-toi du mobilier qui l'entoure pour proposer une réponse.

Son attitude est-elle normale ? À ton avis, pourquoi agit-il ainsi ?

Comprendre le dessin :

Qui est Matinera ? Le fait que le dessinateur soit cubain n'est pas anodin : dans ce pays gouverné par Fidel Castro (1926 – 2016) puis par son frère Raúl, l'État a mis en place un système de surveillance très important afin de contrôler la population. Ce système autoritaire porte atteinte à de nombreuses libertés fondamentales des citoyen·ne·s comme la liberté d'accès à l'information et la liberté d'expression. C'est pourquoi il est très difficile pour les journalistes et les dessinateurs et dessinatrices de presse qui tentent d'alerter l'opinion internationale sur cette situation d'exercer leur métier.

Biographies des dessinateurs

Martinera

Alfredo Martirena Hernandez est né en 1965 à Cuba. En 1984 il commence à travailler pour le journal humoristique *Melaito* et en 1986 il remporte la compétition « *25 años de humor en Palente* » (25 ans d'humour à Palente). Il publie son premier livre en 1987, *From ear to ear*, puis il participera à la réalisation de 10 ouvrages collectifs dont *Fumetty* a Cuba, un livre regroupant vingt dessinateurs de presse contemporains cubains.

En tant que dessinateur de presse, Martinera a collaboré avec plusieurs journaux nationaux tels que *Juventud Rebelde, Bohemian magazine, Palante, Tribuna de la Habana*, mais aussi avec des journaux internationaux tels que le journal mexicain *El Jueves, le Periódico Diagonal* d'Espagne, *le Nuevo Diario* du Nicaragua et le *Witty World* américain.

En 2000, invité par la galerie Impuls, Martinera se rend aux Pays-Bas pour exposer ses dessins.

Martinera a également publié le *libre Humour in vitro*, et illustré plusieurs livres pour enfants tels que *Hola caracola* et *El pulpo ataulfo*.

Mix & Remix

Philippe Becquelin, alias **Mix & Remix**, a débuté sa carrière dans la bande dessinée puis dans le dessin de presse en 1984, année où il a obtenu son diplôme à l'École cantonale d'art de Lausanne.

Après avoir réalisé chaque semaine des dessins humoristiques sur l'actualité dans *l'Hebdo* (Suisse), il rejoint en mars 2013 la rédaction de *Matin Dimanche*.

Par ailleurs, ses dessins sont régulièrement publiés dans *Courrier international* et dans *l'Internazionale* (Italie). Mix & Remix intervient aussi dans l'émission *Infrarouge* sur la Radio Télévision Suisse.

En 2005, ses dessins ont été exposés au Festival d'Angoulême.

Il s'éteint le 19 décembre 2016 à l'âge de 58 ans, après s'être courageusement battu contre un cancer du pancréas.

Morin

En 1974, **Jim Morin** commence à publier ses dessins politiques dans le quotidien de l'université de Syracuse, *The Daily Orange*. Il rejoint ensuite l'équipe du *Miami Herald* en 1978.

Il a gagné de nombreux prix internationaux tels que le Pulitzer en 1996, le prix de la Fondation Thomas Nas en 1999, le John Fischetti Award en 2000 et le Prix Herblock en 2007.

Jim Morin est également l'auteur de plusieurs livres dont *Famous Cats*, *Jim Morin's Field Guide to Birds* et de compilations de dessins de presse tels que *Line Of Fire* et *Bushed* !

Revenu

Diplômé de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg, **Julien Revenu** participe à la naissance de *Mediapart* avant d'ouvrir son propre blog « *Carnet de Bord* ». Ses illustrations sont publiées dans *L'Étudiant*, *CQFD* et *Psikopat*. À travers ses dessins d'humour, ses reportages et ses bandes dessinées, il tente de donner un témoignage sensible du réel et de mettre en lumière les contradictions de la vie moderne. Parallèlement, il dessine pour les associations qui s'engagent en faveur de l'écologie ou de la lutte contre les discriminations. En 2015, il reçoit le prix du meilleur album au Festival International de la Bande Dessinée d'Alger pour l'album « *Ligne B* » aux éditions Casterman.

Suggestions de réponses

Page 4 - dessin de Morin

Que fait l'homme à droite du dessin, devant son tableau de contrôle ? Sais-tu ce qu'est la NSA ?

L'homme devant son tableau de contrôle est un agent de la NSA*, qui pratique une écoute d'une conversation privée.

Qui sont les personnes à gauche du dessin ? Que tiennent-ils à la main ?

À gauche du dessin, on reconnaît les Pères de la Nation américaine, ceux qui ont rédigé la Déclaration d'indépendance des États-Unis en 1776 et sa première Constitution consacrant les libertés fondamentales en 1787 (qu'ils tiennent à la main).

Explique pourquoi, selon toi, ils sont en colère.

Les Pères de la Nation américaine sont en colère face à la limitation des droits fondamentaux (comme le droit à la vie privée) que pratique l'État *via* la NSA. En brandissant la Constitution, ils rappellent vigoureusement combien la surveillance et l'intrusion dans la vie privée des citoyen·ne·s peut être dangereuse pour les droits qu'elle garantit.

---

* La NSA est l'organisme gouvernemental du département de la Défense des États-Unis, responsable du renseignement d'origine électromagnétique et de la sécurité des systèmes d'information et de traitement des données du gouvernement américain.

Page 5 - dessin de Mix & Remix

Ce dessin te fait-il rire ou sourire ? Explique pourquoi.

Ce dessin peut faire sourire car il montre la situation des contrôles des sacs et valises poussée à son paroxysme. Publié durant les Fêtes de fin d'année, le dessin montre le Père Noël, chargé de cadeaux, arrêté par un agent de sécurité et forcé de déballer l'ensemble de son chargement. Une situation imaginaire mais comique !

Page 6 - dessin de Revenu

Décris le dessin de Revenu.

Sur le dessin de Revenu, un enfant est en état d'arrestation : couché sur son lit, à plat ventre, il se fait passer les menottes par les forces de polices venues l'interpeller. L'enfant ne comprend pas pourquoi il est traité ainsi. En lisant le titre « COP 21 » et le poster au dessus de son lit « J'aime les dauphins », on comprend que Revenu, le dessinateur, l'assimile à un « militant écologiste » qui pourrait être considéré comme dangereux en période d'état d'urgence en France, alors que se déroule le sommet réunissant les chefs d'État autour de la question écologique (COP 21).

Ce dessin te fait-il rire ou sourire ? Explique pourquoi.

L'absurde de la situation, qui fait d'un enfant aimant les dauphins (comme c'est le cas de beaucoup d'enfants) une cible de la vigilance policière durant la COP 21, traité comme s'il était extrêmement dangereux et menotté dans son lit, peut faire sourire le lecteur. Le dessinateur l'invite à réfléchir à l'utilité des mesures de restrictions des libertés et à rester vigilant face aux abus qui pourraient en être fait.

Page 7 - dessin de Martirena

Où se trouve l'homme représenté sur ce dessin de Martirena ? Aide-toi du mobilier qui l'entoure pour proposer une réponse.

Caché derrière son canapé, l'homme semble se trouver dans son salon.

Son attitude est-elle normale ? A ton avis, pourquoi agit-il ainsi ?

L'homme semble terrorisé par la télévision, de laquelle s'apprête à surgir un autre homme, qui l'espionne. Cet homme craint que celui qui l'espionne ne découvre quelque chose qui pourrait lui porter préjudice.